CAMBRAI

Avis aux contribuables. — La Matrice [illegible] des contributions foncière, mobilière et des patentes pour l'année 1909, est déposée à la Mairie, où les intéressés peuvent en prendre connaissance jusqu'au 23 décembre 1908 inclusivement.

Le bureau des contributions est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

Le Comice agricole se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le jeudi 24 décembre, à 11 heures du matin. Ordre du jour :

1. Compte-rendu de la situation financière.
2. La culture profonde par MM. Dumont et P. Pluvinage.
3. Vers concourant la cosette, par M. Lerche, conseiller général.
4. Questions diverses et projet de nomination d'une commission.

Où sont la biscane et le tuell ? — Samedi, vers cinq heures un quart du soir, M. Albert Halluin, garçon de courses chez M. Dyes, pharmacien, rue des Liniers, avait déposé sa bicyclette à la porte de son patron. Quand il crut la reprendre quelques minutes plus tard, elle avait disparu.

Un peu plus tard, vers six heures et demie, dans la même rue, en face de l'auberge du « Canonnier Français », un inconnu monta dans la voiture de M. Charles Cousin, messager à Fins, et y enleva un fusil « Lefaucheux », calibre 16 m/m.

La police est à la recherche des voleurs.

Est-ce encore un chien enragé ? — Samedi, vers 2 heures, M. Béthouart Maurice, 16 ans, rue des Liniers, passait en vélo, sur le bord du canal, non loin du pont de Cambrai, quand le chien d'un sieur Verchin, démonteur ambulant, se mit à sa poursuite et le mordit au mollet gauche.

Le même chien a mordu également un officier de la garnison qui passait aussi dans ces parages.

L'animal a été mis en fourrière à l'abattoir, où il est mis en observation.

Brutalité. — La nommée Marie Tesson, 24 ans, épouse Choain, demeurant rue des Prêcheurs, qui vit séparée de son mari depuis un an, causait sur la Grand'Place, samedi, vers quatre heures et demie, avec une personne de Saint-Druon. Choain, venant à passer, s'approcha de sa femme et sans aucune explication, l'empoigna par les cheveux et la frappa à coups de poing sur la tête et sur la figure. La malheureuse qui avait le visage ensanglanté et son foulard de tête déchiré, porta plainte à la police, qui a ouvert une enquête.

AVESNES

SOUS-LE-BOIS

Soirées populaires. — La magnifique salle de l'estaminet du Tilleul, à Sous-le-Bois, était comble hier soir pour la conférence de M. l'abbé Delsaux, secrétaire général des œuvres diocésaines.

« Quel a été le rôle de l'Eglise dans le développement de la civilisation ? » A cette question, si intéressante, M. l'abbé Delsaux a répondu avec une précision merveilleuse, qu'un choix judicieux de projections rendait plus frappante encore.

Aussi l'auditoire, instruit et charmé tout ensemble, a-t-il prodigué au conférencier les plus chaleureux applaudissements.

Accident du travail. — Le 19 décembre, vers 9 heures du matin, M. Arthur Bertrand, journalier aux usines Senelle, a été gravement blessé à l'œil droit par suite de la rupture d'un outil. Il a reçu les soins de M. le docteur Dupuis qui lui a prescrit un repos d'une quinzaine de jours.

Chronique Musicale

CONCERTS POPULAIRES

FESTIVAL RUSSE

De plus en plus la mode est à la musique russe. La capitale a ouvert le chemin avec cet anthoumedme inédichi et sans mesure qui lui est particulier ; la province suit... Il [illegible] que Lille est à son tour, son « festival de musique russe ». Ce qui fut fait dimanche à l'Hippodrome Lillois, dans une petite Sibérie en miniature.

Non point que je veuille critiquer le moins du monde l'organisation de ce concert : le programme en était assez intéressant et fort intelligemment composé. Non point que j'éprouve la moindre antipathie pour la jeune école slave et ses productions débordantes de vie, de mouvement, de couleur... Mais ne trouvez-vous pas que c'est beaucoup de russe tout de même et que nos « anciens » avaient un peu raison lorsqu'ils se contentaient de glisser dans un programme une œuvre ou deux dont l'exubérance et la richesse de tons faisaient contraste.....

Nous entendîmes à ce concert une jeune pianiste brésilienne Mlle Magdeléna Tagliaferro, merveilleuse de technique élégante et souple, et partois la puissance et l'autorité lui manquaient un peu pour mettre en relief toutes les beautés du « Concerto » de Rimsky Korsakow, elle a été indiscutablement d'une prodigieuse virtuosité dans les quelques pièces qu'elle a fait entendre ensuite. Elle a donné avec une étonnante sûreté, « Slamey », sorte de rêverie orientale, une des pièces les plus difficiles qui aient jamais été écrites pour le clavier. Nous aurions cependant voulu plus de couleur dans cette exécution : mais les plus difficiles n'auront aucun reproche à faire à l'interprétation d'une ravissante étude de Chopin, et d'une pièce de Schumann « Au soir », que Mlle Tagliaferro a donné en bis.

M. Féodoroff est un agréable ténor au timbre charmeur, à la voix assouplie : il nous a donné quelques mélodies dans cette langue russe bien sonore mais aux inflexions parfois étranges pour nos oreilles françaises. La chanson de Levko dans la « Nuit de Mai » est particulièrement jolie, par ailleurs fort élégamment orchestrée.

Le programme débutait par la « Symphonie Pathétique » de Tschaïkowsky, œuvre magnifique d'une splendeur de sonorités vraiment étonnante d'une conception parfois très élevée et d'une sincérité qui vous émeut. Certaines phrases, dans le premier et le dernier mouvement notamment, sont d'une envolée superbe merveilleusement sorties dans une harmonie étrange parfois mais toujours vibrante. Les « Scherzo », donné dans un rythme original à cinq temps, est d'une finesse et d'une coquetterie charmantes : la troisième partie de l'œuvre est certainement moins intéressante et moins variée mais le thème martial qui la termine est cependant d'une belle allure.

On peut prévoir déjà, par cette brève analyse que l'orchestre a eu fort à faire pour exécuter ces pages si complexes, si chargées en traits de toute sorte, si fertiles en difficultés de tout genre. Les sonorités ont parfois été un peu acides, certaines dissonances ont été par trop accusées, certaines formules ont été traduites avec trop de hâtes... mais il faut tenir compte de l'extrême difficulté de ce genre de musique et savoir passer sur les petits détails lorsque l'ensemble donne une idée suffisante de l'œuvre. C'est sans doute ce qu'signifiait le geste large de M. Cortot après l'exécution de la Pathétique qu'il avait d'ailleurs remarquablement dirigée.

Le concert se terminait par une danse cosaque de Dargomijsky, infiniment savoureuse dans son allure endiablée et quelque peu sauvage. Il y a vraiment dans ces pages une chaleur de sentiment, un dépaysement de sonorités qui les rendent infiniment originales et pittoresques, bien intéressantes à connaître. Ai-je publié de dire que la plupart des morceaux donnés à ce concert étaient pour les Lillois des premières auditions !...

A. D.

LA LOTERIE DE LA PRESSE DU NORD

Lots de 100 francs

597.083	621.354	559.073	821.416	592.107
68.965	483.252	771.076	254.602	588.223
210.730	1.120	178.357	527.841	208.592
477.415	217.286	27.144	496.583	615.547
34.161	332.235	743.078	518.182	166.824
582.340	441.680	709.141	67.481	90.371
323.376	31.353	518.418	605.129	442.954
135.478	235.460	645.227	171.056	441.298
504.359	894.134	390.628	200.511	771.865
666.593	418.176	632.264	433.306	777.402
773.207	585.834	420.903	148.058	787.587
24.174	389.307	133.457	844.473	74.316
84.608	44.186	482.281	92.218	452.465
454.563	171.038	275.571	354.083	228.603
241.472	879.809	304.320	896.892	707.498
425.004	202.054	289.824	708.789	730.102
582.9[illegible]	594.834	147.739	723.184	584.842
144.799	48.713	74.971	532.145	9.162
607.477	192.900	139.760	763.973	85.572
198.485	271.118	255.564	240.621	371.250

Lots de 50 francs

492.486	867.198	763.206	848.810	688.337
715.843	152.547	73.361	809.851	401.414
814.851	414.506	48.739	796.456	55.948
492.262	148.124	75.430	780.798	838.715
707.318	797.222	123.624	702.338	749.790
56.942	888.[illegible]	165.911	134.035	555.171
631.039	201.319	482.767	198.405	398.537
836.039	153.615	186.519	889.495	642.830
753.264	857.240	686.669	397.355	100.506
423.454	754.290	501.790	528.742	220.061
265.331	287.[illegible]	736.255	982.767	422.107
413.982	798.830	373.278	529.676	118.739
810.[illegible]	74.110	528.700	322.239	5.227
330.120	268.246	145.227	246.517	170.[illegible]
837.373	138.455	28.529	504.041	776.976
74.932	245.869	450.290	478.103	287.592
820.477	686.819	316.829	417.015	56.181
646.022	182.241	244.831	235.896	684.429
765.811	151.081	765.553	651.815	558.575
645.058	68.187	646.060	615.583	817.274

Lots de 20 francs

9.870	598.754	11.702	580.570	448.366
798.940	844.356	829.450	404.833	140.347
169.937	248.384	105.063	402.728	320.473
20.644	2.328	125.894	366.437	422.847
566.806	206.879	598.828	784.838	108.822
109.714	297.962	889.148	496.435	60.430
146.868	862.382	601.980	696.072	810.659
77.471	169.467	104.954	864.373	771.502
146.118	555.005	416.717	501.544	853.117
395.434	619.796	639.740	828.449	692.140
557.112	750.730	676.563	604.765	268.968
216.012	276.192	284.548	195.175	549.651
667.652	857.056	499.027	634.108	604.139
625.656	569.476	272.852	208.379	711.113
548.222	197.326	489.981	954.094	970.788
857.638	710.907	806.910	485.677	160.352
217.097	611.079	653.717	514.394	184.331
70.494	678.950	469.057	813.152	492.520
228.742	891.253	450.357	60.122	896.402
742.155	849.484	218.210	455.320	273.630

Six numéros supplémentaires ont été tirés pour le cas où des numéros seraient sortis deux fois :

92.736	221.941	321.483	532.503	386.780
132.967				

Les opérations de la Loterie ont été effectuées à l'Hippodrome. Elles furent précédées d'un charmant concert au cours duquel on put applaudir la musique des sapeurs-pompiers, MM. Borelly, ténor, Valorès, baryton, Hazebrouck, monologuiste, Mmes Taty-Lango, Sanya et Denison.

A 9 h. 1/2, après l'exécution de la « Marseillaise », écoutée debout par l'assistance, M. Sauve-Evanay, directeur de la Loterie, secrétaire général de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Avant qu'il soit procédé au tirage de la Loterie de la Presse du Nord, je vous prie de m'autoriser à remercier publiquement M. le Maire de Lille et M. Ricard, conseiller de Préfecture, qui vont présider à ces émotionnantes opérations, M. Hébert, inspecteur général honoraire des Postes et Télégraphes, et MM. Ménétrier et Pascalin, représentant le Crédit Lyonnais qui leur prêtent une si aimable assistance.

Mais laissez-moi aussi, envoyer un salut confraternel et cordial aux nombreux journaux qui, sans distinction de parti, nous ont apporté le précieux appui de leur publicité.

En gestation depuis 1905, autorisée par arrêté ministériel du mois d'août 1906, la Loterie qui va être tirée est en circulation depuis juin 1907 seulement, c'est-à-dire qu'elle n'a fait l'objet que d'une prorogation de six mois... Et c'est rare par le temps qui court !

Comme tant d'autres, notre Loterie naquit, en effet, à une mauvaise heure, alors que le marché étant encombré, l'offre excédait considérablement la demande.

Et pourtant, voici qu'elle arrive au port, avec un léger retard et malgré vents et marées contraires !

C'est à la presse parisienne, départementale, locale, je le répète, aux populations du Nord et du Pas-de-Calais, particulièrement, enfin, Mesdames et Messieurs, que nous devons ce succès inespéré.

Au nom de l'Association dont j'ai l'honneur d'être le secrétaire général, au nom de tous mes confrères, j'adresse un chaleureux « merci ! » à tous ceux qui nous ont aidé, soit de leur obole, soit de leur propagande.

La Presse, ou plutôt les journalistes ?... Vous avez bien fait, vous, public de les soutenir dans leur acte de prévoyance et de fraternité. Ne sont-ils pas, en effet, de toutes vos douleurs et de toutes vos joies ; et vous marchandent-ils jamais leur concours ? Et c'est parce que vous avez plus ou moins éprouvé leur générosité que vous fêtes vous-mêmes généreux à leur égard.

Sans doute, y en eût-il d'aucuns parmi vous qui, en même temps, carressèrent l'espérance du gros lot... Mais c'est nous qui l'avons suscité cette espérance, et les roues Fichet vont décider.

Sur le conseil de spécialistes éclairés, nous avons donc décidé, afin de simplifier l'opération du tirage de remplacer la première des roues Fichet par une corbeille d'où sortira, aveuglément tirée, une boule qui donnera le premier chiffre du numéro gagnant.

Votre présence, Mesdames et Messieurs, est, d'ailleurs, pour tous les porteurs de nos billets, la meilleure garantie de la parfaite loyauté de ce qui sera fait tout à l'heure.

A vous qui emplissez cette vaste salle, aux absents qui se comptent par centaines de milliers, j'adresse, au nom de la Presse du Nord, ce soir triomphante, l'expression de notre reconnaissance, et je laisse la parole à la Fortune que je prie M. le Maire de Lille de bien vouloir évoquer en votre faveur, car ma tâche est maintenant finie.

M. Ch. Delesalle, maire de Lille, avant de donner le signal de mise en marche, en quelques paroles alimables rend hommage au dévouement de M. Sauve-Evanay qui fut la cheville ouvrière de cette organisation. Les nombreux journalistes présents dans la salle s'associent par leurs applaudissements à cet hommage.

Les jeunes Bleuets mettent en marche les roues Fichet : au milieu du plus grand silence M. Sauve-Evanay annonce le numéro gagnant le gros lot.

Un ari : Voilà ! Mais c'est un loustic qui a voulu attirer l'attention sur sa personne. L'heureux possesseur ne doit pas être dans la salle à moins qu'il soit d'une discrétion digne d'être signalée.

Nous croyons savoir que le numéro gagnant les 100.000 francs a été vendu dans la région du Nord, peut-être même à Lille.

Le tirage s'est poursuivi sans incident jusqu'à 11 h. 1/2.

Le public assez nombreux au début s'est retiré petit à petit.

ETATS-CIVILS

ETAT-CIVIL DE LILLE

NOEL : Crèches, Bûches, Sabots en Chocolat Thomas, 6, rue du Priez, Lille.

Publications. — Ménard Edmond, peintre, rue de Bapaume, 83, et Demey Césarine, bamprocheuse, place Jacques-Février, 1. — Fauvon Ernest, docteur en médecine, rue du Faubourg de Roubaix, 156 et Rombaut Marie, prof., rue St-André, 108. — Delepoule Charles, maçon, et Mathis Juliette, couturière, rue St-Sauveur, 30. — Baudet Arthur, pharmacien à Ferrière-la-Grande, et Desreumaux Clotilde, s. prof., rue des Chats-Bossus, 25. — Schrynemakers Jacques, mécanicien à La Madeleine et Lecat Céline, commerçante, rue du Bois-St-Sauveur, 44.

Ansel Eugène, employé au chemin de fer à La Madeleine, et Delporte Floria, s. prof. rue Pascal, 4. — Decoupinck René, employé à Marcq-en-Barœul et Delay Louise, couturière rue de Roubaix, 10. — Vandenabeele François, soldat au 5e génie à Versailles et Adrienne Muller, cartonnière, rue Philadelphie, 164. — Gravelle Louis, imprimeur, rue du Plat, 28, et Langlon Blanche, ménagère, id. — Durdenne François, chaudronnier à La Madeleine et Roman Juliette, chamarreuse, rue Pierre-Legrand, 34. — Vandereaghem Floris, cantonnier, rue Philadelphie, 7, et Vannyvel Pélagie, dévideuse, id. — Moraux Albert, télégraphiste, rue de Juliers, 90, et Vanweydevelds Elisa, fileuse, id.

Delahaye Auguste, sentier, à Tilloy, et Verheyde Barbe, couturière, rue du Faisan, 15. — De Groote Joseph, magasinier, à Mons-en-Barœul, et Breton Pauline, fileuse, rue de Lannoy, 184. — Faidherbe Raoul, étudiant en pharmacie, à Wandignies-Hamage, et Verhaeghe Jeanne, sans profession, rue Charles-Quint, 9. — Verhaeghe Etienne, docteur en médecine, rue Charles-Quint, 9, et Bailleur Marguerite, sans profession, rue de Toul, 1. — Delarwière Joseph, employé, rue d'Artois, 68, et Hennaus Ferrande, modiste, rue de Paris, 266. — Fleumer Gustave, électricien, rue du Molinel, 45, et Korten Pétronille, sans profession, même adresse. — Mestag Léopold, employé, rue Saint-André, 78, et Leruste Hélène, blanchisseuse, contour de l'Hôtel-de-Ville, 16. — Viot Jérôme, tourneur en fer, rue de Wazemmes, 84, et Moentjens Eugénie, dévideuse, rue de Thumesnil, 52. — Brisset Georges, directeur, à Lille, et Gruet Marie, sans profession, à Marville. — Doléan Alfred, employé, rue de Flandre, 102, et Drucke Marcelle, sans profession, à Raismes. — Lecufier Henri, mineur, à Péruwelz, et Caron Félicie, servante, à Lille.

Morillon Auguste, ajusteur à Lille et Pollet Zélie, couturière à Faches. — Teirlynck Achille, marchand de journaux à Roubaix et Dupez Regina, journalière, id. — Vermont Auguste, ingénieur civil à Lille et Englebert Augustine, s. p. à Mons-en-Barœul. — Cambron Georges, débardeur à Haubourdin et Boulen Sophie, bobineuse, id. — Cramette Gaston, zingueur, rue des Postes, 121 et Duhem Berthe, couturière, rue de Flandre, 6. — Fernande Julien, frappeur, rue Gosselin, 18 et Vanzeuhingen Adelaïde, fileuse, id. — Cardon Augustin, conducteur, rue de la Vignette, 40 et Mélantois Jeanne, magasinière, place Saint-Martin, 7. — Dupont Charles, journalier, rue d'Austerlitz, 35 et Thyrant Elisa, bamboucheuse, cité Dehaillieux, 16. — Delerwer Léon, magasinier, cité Werniers, 15 et Duquesne Victorine, mécanicienne, id. 3 bis. — Dejonghe Frédéric, Gérard, cité des Postes et Bonnet Angèle, couturière, id. — Vanarie Louis, fleur, cour Vanlaton, 21 et Coupé Hermance, cartonnière, rue du Pont-du-Lion-d'Or, 17. — Augustin Boose, fabricant de cycles à Frelinghien et Demeaux Léontine, servante à Frelinghien.

LOOS. — Du 11 au 18 décembre. — Naissances. — Querlinier André, avenue Kuhlmann 5. — Bascop Yvonne, rue Faidherbe, 64. — Flamont Emma, id, 48. — Devisscher Arthur, cité Braquaval, 11. — Verdière Simone, cour Dambrine. — Cochez Marie-Louise, rue Wasselin, 25. — Bocquet Robert, rue de Londres. — Dumortier Gabrielle, sentier Leclercq, 19.

Publications. — Henosset Gustave à Lesquin, et D'Hollieslaeghet Marie, à Loos.

Décès. — Leterme Emile, 4 mois, rue Jules-Ferry. — Menez Alexandre, 68 ans, rue de la Deûle, 50. — Patteeuw Jean, 4 mois, cour Raisson. — Parent Isidore, 74 ans, rue Faidherbe, 58. — Lécroart Eléonore, 57 ans, rue Pasteur. — Verfaillie Philomène, 6 mois 1/2, rue Mirabeau. — Maillard Séraphine, 73 ans, rue de la Deûle, 16. — Salomé Denise, 1 mois, rue Faidherbe, cité Hubert. — Quimpe Charlotte, 74 ans, rue Pasteur, 4. — Coustenoble Zanais, 76 ans, rue Pasteur, 50. — Roussel Jules, 49 ans, chemin du Halage.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 20 décembre

Naissances. — Fernand Briche, rue des Filatures, cour Lenoir, 7. — Noële Spriet, rue du Tilleul, 32. — Arthur Delescluse, rue de Laval, 104.

Décès. — Louis Ferlier, 41 ans, rue Galvani, 35. — Pierre Desmedt, 20 ans, rue de la Vigne, 36. — Augustine Leman, 47 ans, rue de Cartigny, 97. — Silvie Fremaux, 64 ans, rue Plutarque, 9.

CROIX. — Naissance. — Jean Sonris, rue Mirabeau, 81.

Mariages. — Emile Giffleron, emballeur et Sidonie Marquez, emballeuse. — François Vandeputte, journeur et Aline Motte, ménagère.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 20 décembre

Naissance. — Deleberghe Raymonde, rue de la Blanche-Porte, cour Ramaert.

HOUPLINES. — Du 5 au 19 décembre. — Naissances. — Vanbeylen Germaine, rue Voltaire, 92. — Berghe Marcel, rue Racine, 9. — Delannoy Jules, rue d'Ecosse, 16. — Hallot Raymonde. — Havetz Aurélie, cité Leroy, 5. — Hallot René, rue Thiers, 24. — Vanthournout Marguerite, rue du Lion-d'Or, 93. — Debusschop Maurice, rue de la Liberté, 16. — Boddaert Balsamine, rue du Lion-d'Or, 109.

Publications. — Jove Edouard, tisseur et Duthoit Angèle, tisseuse. — Vandaele Augustin, journalier à Houplines, et Hugue Agathe, ménagère à Aubers. — Leclercq Louis, ouvrier agricole à Houplines, et Coutenier Hélène, servante à St-Jans-Cappel.

Décès. — Deleu Marie, 19 ans, cour Saint-Louis, 3. — Prévost Madeleine, 13 ans, rue de l'Hospice. — Feys Augustine, 78 ans, rue Victor-Hugo 23. — Craeye Simonne, 6 mois, rue de la Liberté, 1. — Belot Emérantine, 72 ans, rue de l'Hospice, 1.

BAILLEUL. — du 12 au 18 décembre. — Naissances. — Vanneuville Fernande. — Flament Marie-Thérèse.

Publications de mariage. — Wallet Henri, professeur de musique et Aerts Emilie, s. p. — Havier Charles, vannier et Boudry Anne, dentellière, à Reninghelst. — Ducarnetz Marcel, jardinier et Eugénie Baillon, cuisinière.

Décès. — Buseyne Louis, 81 ans, veuf de Virginie Behaegel et de Thérèse Vandevoorde. — Notteau Jules, 5 ans. — Parein Auguste, 26 ans, célibataire. — Deroo Stéphanie, 61 ans, veuve de Benoît Dethoor.

DOUAI. — Du 17 au 19 décembre. — Naissances. — Gaston Roockmans, 8, place Maugin. — Pierre Malfait, rue d'Esquerchin, 28. — Charles Giroux, rue des Blancs-Moulons, 2.

Publications de mariages. — Fernand Blanchart, zingueur, et Eugénie Halluin, s. p., à Douai. — Adonis Rolland, ouvrier mineur, et Marie Marchand, ménagère, à Douai. — Victor Lobbrecht, batelier, à Douai, et Euphrasie Cousin, batelière, à Lotlon (Pas-de-Calais). — Georges Desnoes, peintre en bâtiments, à Paris, et Léontine Broué, couturière, à Douai. — Eugène Helleboid, tourneur sur métaux, à Denain, et Catherine Groëber, interprète, à Douai. — Gustave Fontaine, s. p., et Berthe Hervé, couturière, à Douai.

Mariages. — Marcel Delehaye, tourneur en fer, à Cambrai, et Madeleine Levaillant, couturière, à Douai. — Joseph Cassez, batelier, à Douai, et Elisabeth Sailly, batelière, à Arques.

Décès. — Augustine Dransart, 72 ans, veuve de Charles Vanderbeken, rue du Canteleux, 77. — Marie Lavernier, 38 ans, place Maugin, 8. — Marie Plutot, 24 ans, lingère, 5, rue Monget. — Eugène Boquillon, 14 ans, à Dorignies. — Emile Buisset, 57 ans, veuf d'Angélique Legrand, rue du Canteleux, 77. — J.-B. Refrémo, 17 ans, place Maugin, 8.

SOMAIN. — Du 12 au 18 décembre. — Naissances. — Courteuisse Eugène, rue du Marisonnaux, 8. — Carpentier Marie-Thérèse, rue de Bouchain, 44. — Bésieux Eugène, rue Pasteur, 97. — Bésieux Suzanne, rue Pasteur, 97. — Louvier Renée, rue de Marchiennes, 15. — Guiot Louis, rue Carnot.

Décès. — Cotton Jean, 63 ans et 5 mois, époux de Sidonie Moncheaux, place Victor-Hugo, 12. — Mine Félix, 79 ans 4, célibataire, rue d'Aniche, 49. — Carpentier Geneviève, 22 ans, rue de Bouchain.

SIN-LE-NOBLE. — Du 15 au 19 décembre. — Naissances. — Rémi Luc, 44, rue Saint-Martin. — Jeanne Lecat, rue de la Mairie, 31.

Décès. — Emile Mouret, 51 ans, célibataire, rue de la Mairie, 21. — Augustine Martin, 73 ans, veuve de Louis Fauvedux, rue du Vieux Château, 35.

VALENCIENNES. — du 11 au 18 décembre. — Naissances. — Adolphine Hanarte, Lomprez. — Jeanne Dautel, rue du Faubourg-Sainte-Catherine. — Elise Bertouille, coron des fr 59. — Jules Boucher, rue du Profond-Sens 36. — Victorine Guervain, rue de l'Hôtel-Dieu. — Célestine Delattre, cour Picot. — Ovide Remy, avenue du Quesnoy. — Hélène Fernez, rue de l'Hôtel-Dieu. — Zoé Marouzez, rue de l'Hôtel-Dieu. — Berthe Nicodème, chemin des Alliés. — Henri Busignies, cour Lefèvre. — Emilie Frappart, rue du Chauffour, 119. — Isabelle Lhussier, rue Péclet, 63. — Irène Décarpigny, rue du Quesnoy, 4. — Victor Hubert, cour Richir. — Raymonde Fortier, rue du Rolleur, 37.

Mariages. — Eugène Charpentier et Marguerite Riégert. — François Tournois et Lélieur Godard.

Décès. — Maria Joly, 32 ans, épouse de Edouard Bosuyt, rue de l'Hôtel-Dieu. — Ernest Lussigny, 39 ans, rue des Anges, 7. — François Truffin, 78 ans, avenue Duchesnois. — Joseph Bels, 85 ans, rue Sainte-Catherine, 7. — Germaine Ducrot, 15 jours, rue Derrière-la-Tour, 41. — Pauline Assognon, 71 ans, ruelle Grasseau, 13. — Charles Fromont, 61 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Célestin Englé, 66 ans, place de l'Hôpital. — Antoine Fonlup, 62 ans, rue du Four-de-la-Paix. — Zélia Demarcq, 63 ans, rue des Récollets, 25. — Stanislas Dufour, 28 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Jean Triquult, 34 ans, id. — Elisa Mirabel, 35 ans, épouse de Pierre Camberlin, rue des Godets, 8. — Yvonne Hourdeau, 2 ans, rue de la Bounne. — Amandine François, 9 mois, Malplaquet.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Présidence de M. DASSONVILLE, président

UN ACCIDENT MORTEL DE TRAMWAY

Le 28 octobre dernier, un accident mortel avait lieu place Désiré-Bouchée, à Saint-Maurice.

Un car F 846, wattman Caillaux, renversa un cycliste, M. Demeys, cordonnier à Roubaix. Le malheureux fut tué.

De l'enquête il résulte que c'est en voulant éviter une voiture de la Maison Virnot que le cycliste pressa son allure et fut renversé par le car.

Mme Demeys assigne la Compagnie des Tramways et la Maison Virnot pour 50.000 fr. de dommages-intérêts.

L'affaire a été plaidée par Me Catelle, pour Mme veuve Demeys ; Me Théry, pour la Compagnie des Tramways, et Me Delemer pour M. Virnot.

Jugement au délibéré.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 19 décembre 1908

Présidence de M. GODARD, vice-président

LES ESCROCS

M. Boury, rue du Magasin, avait confié à une femme Vianne, née Marie Blancard, une certaine quantité de pantalons, pour les terminer.

La femme Vianne a tout vendu.

Quatre mois de prison et 25 francs.

— Joseph Goeman, à Mouscron, fait opposition à un jugement l'ayant condamné à trois mois de prison et 25 fr. pour abus de confiance.

Goeman ne comparaît pas. Peine confirmée.

— Michel Chomonat, 43 ans, marchand ambulant, sans domicile, à l'aide d'un faux nom, s'est fait remettre pour 205 fr. 25 de marchandises par la Maison Mullié-Tesse, de Lille.

4 mois de prison.

— Louis Pierre, employé chez un entrepreneur de battage, M. Richard, a soustrait 28 sacs de grains.

Condamné par défaut à 2 mois de prison, il fait opposition ; peine réduite à 1 mois.

LES VIOLENTS

Auguste Wibaut, chaudronnier à Lezennes, à la suite d'une discussion, a porté un coup de couteau à un nommé Defaux, chaudronnier à Lezennes.

La blessure est légère ; 15 jours de prison.

— Isidore Becquart, journalier à Lambersart, est poursuivi pour coups à une femme Mahy.

Il produit un certificat médical constatant qu'il a aussi été frappé. 8 jours de prison avec sursis et 15 francs d'amende. — Défenseur Me Arnoux.

LES VOLS

15 jours de prison à Marie Cocquyt, 40 ans, vol d'une pièce de 5 francs au préjudice d'une voisine. Mme Duchesne, rue de Juliers.

— 1 mois de prison à Alexandre Tesse, chauffeur à Linselles, vol de saucisses chez M. Castelain Paul.

— 15 jours de prison à Achille Ghys, 21 ans, sans domicile, vol de différents objets au préjudice de M. Félix Florin, à Roubaix.

AFFAIRES DIVERSES

16 francs avec sursis à Louis Vincent, infraction à la police des chemins de fer ; 60 fr. à Eugène Tabaut, à Haubourdin, infraction à la loi sur le travail ; 15 jours à Auguste Vermeersch, pour expulsion ; 2 mois à Elysée Hinderlang, vagabondage et mendicité ; 15 jours à Ferdinand Gaillard, pour le même délit ; 20 jours à Arsène Corbet, pour vagabondage ; 3 mois à Désiré Petit, pour mendicité ; 6 jours à Emile Cornette pour mendicité.

LA FRAUDE

3 mois avec sursis et 600 fr. à Louis Boteyo, à Roubaix ; 6 jours et 500 fr. à Charles Broyniart à Lille ; même peine à Henri Faviez, de Lille, à Amand Guffroy d'Armentières ; à Ach. Watteau, à Roubaix ; à Alfred Dufleners, à Roubaix ; à Fernand Grégoire, à Roubaix ; à Raoul Lourdeval à Roubaix ; à Thomas Bergandi, à Roubaix ; 3 mois et 500 fr. à Alexandre Largentin ; 12 jours et 500 fr. à Gaston Guéret à Roubaix ; 2 mois et 500 fr. à Oscar Vanmullen, à Roubaix.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DOUAI

Audience de jeudi 17 décembre

Président : M. Delangre. — Assesseurs : MM. Legrand et Blondel. — Ministère public : M. Gardair, substitut du rocureur de la République.

Vol d'effets. — Elise Berland, 23 ans, a dérobé des effets à Mme Copin, aubergiste, rue de Paris. Elle a de plus, outragé l'agent Accart ; elle était ivre. Trois mois de prison et 5 fr. d'amende pour ivresse.

Vol de linge et d'argenterie. — Alice Desmidt, 33 ans, couturière, profitant de sa présence chez Mme Derosne, rue de la Mairie, pour un ouvrage de couture, s'empara d'effets et d'argenterie appartenant à Mme Derosne.

Mme Derosne, qui est rentré en possession des objets volés, a retiré sa plainte. Deux mois de prison et 16 fr. d'amende.

Vagabondage. — Eugène Satanay, 24 ans, a déjà subi plusieurs condamnations pour vagabondage et mendicité. Dix jours de prison.

Vagabondage. — Marthe Henri est coupable du même délit. Il a déjà à son actif une dizaine de condamnations. Quarante jours de prison.

Ivresse et outrage à la gendarmerie. — Pierre Randeyne, 19 ans, a outragé le gendarme Audiquet. Il se trouvait à la gare en état d'ivresse et, entré dans le bureau du chef de gare, refusait d'en sortir. Quinze jours et 5 fr. d'amende.

Vol de chaussures. — Pierre Delajoen, 4 ans, est belge d'origine. Il a dérobé une paire de chaussures à un de ses compagnons de travail, à Hénin-Liétard. Quarante jours de prison.

Faux poids. — Sophie Broutin, marchande ambulante à Somain, est inculpée d'avoir détenu chez elle une balance non poinçonnée et un poids de 1 kilog. auquel il manquait 30 grammes. Quinze jours de prison avec sursis et 100 fr. d'amende.

Escroquerie. — François Paux, ouvrier mineur à Somain, a tenté de soutirer de l'argent à la Compagnie qui l'occupait en se prétendant blessé au travail.

Paux prétendait s'être coupé à la main avec une tôle en descendant dans une cheminée. Un de ses camarades, Cornière François, a déclaré au porion que Paux s'était réellement blessé.

Quelque temps plus tard, Paux écrivit à la Compagnie pour reconnaître qu'il avait menti et qu'il s'était blessé avec son rasoir.

Paux est poursuivi pour escroquerie et Cornière pour complicité.

La Compagnie demande 25 fr. de dommages-intérêts.

Paux fait défaut.

Trois mois à Paux et 25 fr. de dommages-intérêts. Cornière est acquitté.

Vol. — Marie Picquet, 40 ans, de Landas, a dérobé une somme de 60 fr. dans la maison où elle travaillait comme femme de journée. Quinze jours avec sursis.

Vol d'un portemonnaie. — Charles Pinaton a dérobé un portemonnaie contenant 23 fr. 90 dans la poche de Marie Dupas. Il était ivre. Deux mois de prison et 16 fr. d'amende.

Ivresse. — Jules Tournelle s'enivre souvent. Plusieurs fois condamné pour ivresse, il est encore poursuivi pour ce fait. Dix jours de prison par défaut.

Loterie défendue. — François Corot, mineur à Bruille-lez-Marchiennes, a mis en loterie une étagère qu'il avait découpée lui-même.

Croyant se mettre en règle avec la loi, Corot a demandé l'autorisation au maire de sa commune qui la lui a donnée. 16 fr. d'amende.

Vol d'un portemonnaie. — Paul Carlier, 15 ans, a dérobé un portemonnaie à Marie Hermant, sur le marché de Somain. Carlier fait défaut. Le Tribunal déclare que Carlier a agi avec discernement et le condamne à deux mois de prison.

Coups à sa femme et bris de clôture. — Alcide Leroy, 32 ans, journalier à Waziers, fait opposition à un jugement du tribunal correctionnel de Douai le condamnant par défaut à vingt jours de prison pour coups à sa femme et pour bris de clôture.

Le Tribunal confirme le jugement mais abaisse la peine à quinze jours.

Outrages aux mœurs. — Alfred Caignez, 47 ans, mineur ; Elisabeth Vérez, 39 ans, sa femme ; Joseph Vernagut, 36 ans, mineur, tous de Waziers ; Désiré Courtecuisse, 73 ans, sont inculpés d'outrages aux mœurs.

L'affaire est mise en délibéré.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 19 décembre

Havre, vap. dan. Prege, 667, dm. (d. 2 ouest).
Leith, vap. ang